

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2008)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Chère lectrice, cher lecteur,

La loi sur l'approvisionnement en électricité est entrée en vigueur presque dans son intégralité le 1^{er} janvier 2008. L'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité et la révision de l'ordonnance sur l'énergie suivront très probablement le 1^{er} avril. Un intense et long travail législatif trouve ainsi un épilogue provisoire. Un nombre important de collaboratrices et collaborateurs de l'OFEN se sont engagés avec cœur dans ce projet. Les activités des différents groupes de travail internes et externes ont en outre permis aux personnes qui se cachent derrière les associations, les organisations et les administrations de faire plus ample connaissance. Ces rencontres humaines ont été précieuses et déterminantes pour faire en sorte que tous les partis puissent présenter de manière équitable leur point de vue dans l'objectif d'un compromis solide et viable. Que ceux qui y ont contribué en engageant leurs compétences, souvent sous une importante pression temporelle, en soient ici remerciés. Nous sommes tous heureux que cette phase soit derrière nous. Mais une nouvelle étape tout aussi intense reste à franchir: le passage de la théorie à la pratique, de la législation à la mise en œuvre. Quelques collaborateurs de l'OFEN ont déjà rejoint la Commission de l'électricité (ECom) et y traitent des premiers cas pratiques, en particulier



les tâches reprises du Surveillant des prix. La véritable épreuve du feu est toutefois encore à venir: le 1^{er} janvier 2009 coïncide avec la première phase de l'ouverture effective du marché de l'électricité ainsi qu'avec la mise en vigueur de la rétribution de l'injection à prix coûtant attendue depuis longtemps par nombre de producteurs. Nous sommes impatients de voir comment les bases légales se comporteront dans la pratique. Les collaborateurs de l'OFEN ainsi que ceux de l'ECom sont extrêmement motivés pour cette étape. Je suis convaincu que les milieux de l'économie énergétique mettront également tout en œuvre pour que l'ouverture du marché se déroule selon le plan. Ensemble, nous réussissons.

*Renato Tami,
Chef du secrétariat technique
de l'ECom*

Impressum

energeia – Bulletin de l'Office fédéral de l'énergie OFEN
Paraît six fois par an en deux éditions séparées française et allemande.
Copyright by Swiss Federal Office of Energy SFOE, Berne.
Tous droits réservés.

Adresse: Office fédéral de l'énergie OFEN, 3003 Berne
Tél. 031 322 56 11 | Fax 031 323 25 00
contact@bfe.admin.ch

Comité de rédaction: Matthieu Buchs (bum), Marianne Zünd (zum)

Rédaction: Matthias Kägi (klm), Klaus Riva (rik),
Michael Schärer (sam)

Mise en page: raschle & kranz, Atelier für Kommunikation GmbH,
Berne. www.raschlekrantz.ch

Internet: www.bfe.admin.ch

Infoline concernant SuisseEnergie: 0848 444 444

Source des illustrations

Couverture: Imagepoint.biz; Office fédéral de l'énergie OFEN;
Imagepoint.biz;

p.1: Imagepoint.biz; Office fédéral de l'énergie OFEN;
p.2: Office fédéral de l'énergie OFEN; p.4: Ex-press;
p.6: Imagepoint.biz;
p.8: Haute école Technique et Architecture, Lucerne;
p.10–11: Gruyère Energie SA; p.12: NEK Umwelttechnik AG;
p.14: Imagepoint.biz; p.15–16: Office fédéral de l'énergie OFEN.

AU SOMMAIRE

Editorial	1
Interview	
Carlo Schmid, président de la Commission de l'électricité (ECom): «Trouver l'équilibre entre explosion des prix et chute des investissements»	2
Marché du gaz naturel	
La Suisse à plein gaz	4
Energie hydraulique	
La part du renouvelable dans le pompage-turbinage	6
Recherche & Innovation	
A Lucerne, il y a du feu sans fumée	8
Energies renouvelables	
Bulle veut faire feu qui dure	10
International	
Capter le vent en Roumanie	12
Comment ça marche?	
Importer du courant éolien, sous quelles conditions?	14
En bref	15
Services	17

energeia.